

Devenir bénévole à la CLCV

Une bonne idée !



Catalogue
des fiches missions

édition 2022

Edito

Marcelle avait prévu de faire un voyage en famille en Asie en avril 2020 et avait acheté les billets d'avion en octobre 2019 via une agence avec une compagnie aérienne française avec assurances complémentaires. En responsabilité, dès le 31 janvier 2020 au regard de ce qu'elle entendait sur ce qui se passait en Asie avec la Covid 19 et avec les recommandations et certificat du corps médical, elle avait demandé l'annulation de son voyage. Il s'est avéré que ni l'agence, ni la compagnie aérienne, ni l'assurance ne voulaient considérer et envisager la prise en charge financière de cette annulation. Elle avait des réponses de non-recevoir auprès des différents interlocuteurs contactés.

La CLCV l'a aidée, rassurée et orientée pour trouver les bons termes, les bons textes juridiques et les bons arguments pour obtenir le remboursement de ses billets d'avions dans le contexte et calendrier particulier de la crise épidémique du Coronavirus. Finalement après 8 mois d'échanges, la compagnie aérienne a proposé de rembourser une grande partie du prix des billets. C'est ce qui l'a motivée pour devenir bénévole à la CLCV en vue d'aider l'association à défendre les consommateurs et usagers pour un monde juste et solidaire.

Louis-Marie, nouvel adhérent, a été élu administrateur lors de la dernière Assemblée Générale. Il souhaite s'engager dans l'association car il estime qu'aujourd'hui, il est nécessaire de se regrouper et de réfléchir face aux évolutions à venir. (changement climatique, contexte de guerre en Europe, inflation, modifications de nos comportements alimentaires et énergétiques, etc...). C'est en agissant collectivement que notre société, nos fournisseurs quotidiens (magasins, grandes surfaces, bailleurs, fournisseurs d'énergie, modes de transport, etc...) et les représentants élus (président de la république, députés, élus locaux) pourront changer et faire modifier les lois dans un sens plus favorable aux consommateurs, à l'ensemble de la population et en particulier au bénéfice des personnes les plus fragilisées socialement.

Comme Marcelle et Louis-Marie, vous souhaitez vous engager au sein de la CLCV et contribuer au projet associatif.

Bénévole de projet, ponctuel ou régulier, chacun de ces engagements apporte sa pierre à l'édifice.

Souhaitant prendre pleinement en compte les aspirations des personnes intéressées par le bénévolat, nous leur accordons suffisamment de temps pour définir leurs missions.

C'est dans cette optique que nous avons créé le catalogue des fiches missions bénévoles de la CLCV. Cet outil a été élaboré afin de renseigner et guider les personnes désirant s'engager au sein de notre association.

Devenir Bénévole

Pourquoi ?



DEFENDRE UNE CAUSE

En s'engageant avec la CLCV, vous participez à la défense des droits des consommateurs, locataires, copropriétaires et usagers.

S'EPANOUIR ET ÊTRE UTILE

Être bénévole permet de donner du sens à votre temps libre et de se sentir valorisé.



TRANSMETTRE OU ACQUERIR DE NOUVELLES COMPETENCES

Venez partager votre savoir-faire, vos expériences et acquérir de nouvelles connaissances

AGIR ENSEMBLE

Partager, animer, sensibiliser et communiquer pour mener à bien des actions locales



Qui sommes-nous ?

La **CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)**, créée en 1952, est une association nationale qui défend les intérêts des consommateurs et des usagers.

Les objectifs principaux sont l'accès au droit pour tous, l'éducation populaire, la prévention et la sensibilisation de la population sur les thématiques de la vie quotidienne.

Les actions de la CLCV ont évolué en même temps que la société.

Outre les actions traditionnelles de défense et d'information des consommateurs et des locataires, des propriétaires et copropriétaires, la CLCV s'est impliquée depuis plusieurs années dans la protection de l'environnement et du cadre de vie (qualité des produits, traitement des déchets, urbanisme ...).

Enfin, elle a développé dans de nombreux secteurs son action de représentation (consommateurs, usagers, locataires) comme acteur local de la vie quotidienne.

Notre association existe et agit avant tout grâce à l'action des bénévoles et des militants, porteurs de valeurs et de projets, qui prennent appui sur les instances et l'équipe de professionnels permanents.



SOMMAIRE

des fiches missions

1- Animation

2- Communication

3- Enquêtes

4- Permanences

Mission bénévole

ANIMATION



DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de l'année, la commission Animation pédagogique de la CLCV, pilotée par un.e salarié.e, propose des ateliers lors d'évènements festifs ou dans des structures de quartier.

Ces ateliers, à destination d'un large public d'adultes et/ou d'enfants, ont pour objectifs d'informer, de sensibiliser et d'éduquer sur des thématiques variées (gestion de l'eau, traitement des déchets ...)

Tous ces temps sont organisés sous le signe du partage et de la convivialité

Votre mission :

- En amont : préparation de l'animation
- Le Jour J : participation à l'animation en lien avec les autres bénévoles de la commission.



QUALITES ET COMPETENCES

- Ecoute, empathie, bienveillance.
 - Attitude positive.
 - Volonté de partage.
 - Sens de la pédagogie.
 - Capacité d'adaptation à un public en difficulté.
 - Dynamisme,
 - Bonne humeur et esprit d'équipe!
 - Bricoleur(euse) ou créatif(ive) ? c'est un plus !
-
- Formation assurée par l'association puis mise en situation en binôme (avec un.e salarié.e de l'association).



DISPONIBILITES ET MODALITES

- Un engagement minimum d'un an est souhaitable pour obtenir des bénéfices mutuels.
- Fréquence : Interventions régulières (5-7 animations par an) à définir selon les disponibilités du bénévole.
- Horaire : En fonction des demandes, mais plutôt en après-midi ou début de soirée,
- Lieu : Rennes et Rennes Métropole en fonction du lieu de l'animation



CONTACT

Pour en savoir plus ou nous rejoindre :

ille-et-vilaine@clcv.org ou **02.99.14.23.23**

Mission bénévole

COMMUNICATION



DESCRIPTION DE LA MISSION

Si la communication vous tente, vous aurez de nombreux moyens d'expression à votre disposition : participer à la mise à jour du site internet, animer nos réseaux sociaux (facebook et tweeter), ou encore participer à une émission locale en radio ou télévision.

Notre association désire développer sa communication pour mieux faire connaître nos actions et qu'elles bénéficient au plus grand nombre. Nous recherchons des bénévoles pour contribuer à la mise en œuvre de notre communication interne et externe.

- Etre relais de la communication nationale élaborée par la Confédération
- Développer le lien en binôme avec les responsables de l'association locale de Rennes.
- Développer la notoriété de l'association : médias locaux, évènements...
- Confectionner des affiches, flyers, brochures, ...



QUALITES ET COMPETENCES

- Dynamique, sens de la réactivité.
- Appétence pour les nouveaux médias.
- Volonté de partage, de vulgarisation des informations.
- Capacités pédagogiques.
- Des compétences en graphisme, publication, rédactionnel seraient un plus.
- L'adhésion aux valeurs de la CLCV est nécessaire.



DISPONIBILITES ET MODALITES

- Un engagement minimum d'un an est souhaitable pour obtenir des bénéfices mutuels.
- Fréquence : 1/2 journée tous les 15 jours
- Horaire : en fonction de vos disponibilités.
- Lieu : siège de l'association et / ou à distance. Déplacements très ponctuels pour des interviews, émissions de radio



CONTACT

Pour en savoir plus ou nous rejoindre :

ille-et-vilaine@clcv.org ou **02.99.14.23.23**

Mission bénévole

ENQUÊTES



DESCRIPTION DE LA MISSION

Chaque année, notre association réalise des enquêtes sur le terrain sur des sujets variés. Elles nous permettent d'informer le public, de dénoncer les mauvaises pratiques et aussi de peser sur les pouvoirs publics et les professionnels pour faire bouger les choses.

Vous ne maîtrisez pas les sujets ? C'est presque un avantage. Car c'est dans la peau d'un consommateur courant que vous serez le plus efficace.

Et le réseau d'enquêteurs.trices de la CLCV est là, si besoin, pour vous guider et vous épauler.

Le déroulé:

- Une réunion est organisée à notre siège avec l'ensemble des enquêteurs. Des explications et la méthodologie d'intervention des enquêteurs sont alors transmises.
- Vous menez l'enquête sur le terrain, puis vous nous renvoyez les résultats
- Pendant l'enquête, vous pouvez joindre un(e) responsable pour toutes difficultés rencontrées.



QUALITES ET COMPETENCES

- Respect des consignes de réalisation



DISPONIBILITES ET MODALITES

- Fréquence : Les enquêtes sont très ponctuelles, il peut y en avoir 2 ou 4 par an. Nous contactons notre réseau d'enquêteurs chaque fois qu'une enquête doit être effectuée.
- Lieu : siège de l'association et dans votre secteur d'habitation



CONTACT

Pour en savoir plus ou nous rejoindre :

ille-et-vilaine@clcv.org ou **02.99.14.23.23**

Devenir bénévole à la CLCV, c'est facile et tellement utile !

Mission bénévole

PERMANENCES



DESCRIPTION DE LA MISSION : ACCOMPAGNER

Vous avez des qualités d'écoute, **vous avez soif d'apprendre ? Vous souhaitez également aider vos concitoyens qui ont des problèmes à l'occasion de leurs actes d'achat ?** Prendre en charge l'accueil du public est une **mission d'accompagnement et de conseil** essentielle. **Même si vous ne maîtrisez pas la réglementation, nous vous formerons.** Vous acquerez sans difficulté les notions nécessaires.

Chaque année, plus de 1150 heures de permanences sont assurées à Rennes. Nous y recevons des consommateurs, des locataires, des copropriétaires, des usagers, confrontés à des questions, à des litiges.

Nous leur apportons des réponses, nous les aidons à se défendre, à faire valoir leurs droits dans les domaines de la vie quotidienne : problèmes de consommation (garagiste, fournisseur d'énergie, opérateur de téléphonie, banque, assurance,...), de logement, de copropriété,...



QUALITES ET COMPETENCES

- Ecoute, empathie, bienveillance.
- Sens de la pédagogie.
- Capacité d'adaptation à un public en difficulté
- Des compétences dans les domaines de la banque, de l'assurance et des services juridiques seraient un plus.
- Période d'observation avec la juriste de l'association.
- Puis mise en situation toujours en binôme (avec la juriste, un.e stagiaire ou un.e bénévole).
- Formations proposées régulièrement.



DISPONIBILITES ET MODALITES

- Un engagement minimum d'un an est souhaitable pour obtenir des bénéfices mutuels.
- Fréquence : Une fois par semaine (si indisponibilité connue à l'avance, nous prévenir pour que nous puissions joindre un autre bénévole)
- Horaires :
 - Lundi de 14h à 17h
 - Mardi de 14h à 17h30
 - Mercredi de 14h à 17h
 - Vendredi 10h à 12h et de 13h à 16h30
- Lieu : siège de l'association et à la MCE (48 bd Magenta à Rennes)



CONTACT

Pour en savoir plus ou nous rejoindre :

ille-et-vilaine@clcv.org ou **02.99.14.23.23**